



## 23

SNUipp65 BP 841 65 000 Tarbes Cedex

□ Siège : École Jules Ferry Rue André Breyer à Tarbes

□ Tel : 05 62 34 90 54

□ Fax : 05 62 34 91 06

□ Email : [snu65@snuipp.fr](mailto:snu65@snuipp.fr)

□ Site : <http://65.snuipp.fr/>

□ **est décidé, cette année je me syndique au SNUipp65 : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article59>**

**Élections professionnelles**

Du 13 au 20 octobre, je vote  et 

**Il est urgent de changer la donne !**  
vote électronique uniquement, identifiant, mot de passe,  
le gouvernement a modifié les modalités du scrutin. Voudrait-il nous faire taire ?  
**Ne nous laissons pas faire ! Votons massivement.**

### Aide à la direction :

Les représentants académiques du SNUipp-FSU et du SNES-FSU ont demandé une audience au rectorat suite à l'annonce du recrutement de 4000 Contrats Aidés aide Administrative.

Lors de cette audience, l'administration a avancé le chiffre de 139 CA-aide à la direction attribués à l'Académie, sous réserve que les besoins d'inclusion (accompagnement des élèves ayant une notification MDPH) soient couverts. Pour l'instant, la dotation départementale n'est pas connue.

Il y a fort à parier qu'avant de procéder à la ventilation départementale, le recteur ponctionnera une bonne partie de ces contrats pour combler les déficits de certains départements de l'Académie en matière d'accompagnement du handicap.

Nous serons encore et toujours très loin du compte.

En P.J, le compte-rendu complet de cette audience.

## Victoire au T.A :

Un collègue directeur de l'Hérault démis autoritairement de ses fonctions il y a deux ans parce qu'il ne renseignait pas Base-élèves vient d'obtenir gain de cause devant le Tribunal Administratif. Soutenu tout au long de la procédure par le SNUipp 34 tant d'un point de vue juridique que financier, il a obtenu l'annulation de son blâme et la réintégration dans ses fonctions sur son ancienne affectation. Le T.A a jugé que la sanction était insuffisamment motivée et que le refus de renseigner un fichier électronique ne pouvait justifier à lui-seul pareille sanction.

Un preuve de plus que se battre paye encore !!!

**Et ça n'a rien à voir (bien que ...) mais n'oubliez pas d'aller chercher votre mot de passe, nom d'un chien !!!**

Cordialement  
Roselyne Bergé-Sarthou



Le service public d'éducation, nos métiers,  
on les aime, *ensemble* on les défend !

